

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Limiter l'indexation des pensions de retraites sur l'inflation : c'est non !

L'approche des discussions budgétaires pour 2027 est l'occasion pour le gouvernement d'agiter un nouveau chiffon rouge : il menace de limiter l'indexation des pensions des retraité-es aisé-es sur l'inflation. En clair, c'est une baisse des pensions de retraite, en commençant par « les plus hautes », en réalité celles situées au-dessus de la moyenne, déjà basse. Le ministre de l'Economie Roland Lescure veut ainsi ouvrir une brèche et éviter à tout prix d'aller chercher l'argent dans les caisses du patronat et des grandes fortunes.

Au lieu de faire les poches des salarié-es et des retraité-es, le gouvernement doit répondre aux besoins sociaux et environnementaux. L'urgence, c'est de rétablir la retraite à 60 ans et d'abroger la réforme des retraites 2023, toujours rejetée par deux tiers des Français-es. L'urgence, c'est d'augmenter les pensions de retraites dont la moyenne s'élève à 1 705 euros bruts, hors paiement de la CSG. C'est aussi de lutter contre les inégalités systémiques de salaires et donc de pensions entre les femmes et les hommes : elles touchent en moyenne des pensions inférieures de 36% à celles des hommes.

Plutôt que d'agiter la menace de la dette, le gouvernement doit arrêter la distribution d'aides aux grandes entreprises, attribuées sans aucune contrepartie. Ce ne sont pas les coupes budgétaires dans les services publics ou le gel du point d'indice et des pensions qui rempliront les caisses publiques. La CGT exige par exemple la fin des exonérations et exemptions de cotisations dites « patronales » qui font perdre des recettes considérables au système solidaire de Sécurité sociale.

Alors que le gouvernement veut poursuivre une politique de casse des solidarités, la CGT revendique au contraire une autre répartition des richesses : par l'investissement massif dans les services publics, dans les moyens humains et matériels pour faire face à la hausse des besoins, au changement climatique, aux crises qui se multiplient, par la hausse des salaires, du point d'indice et des pensions de retraite.

La CGT travaillera à construire les mobilisations nécessaires, notamment contre les attaques portant sur le niveau des pensions, et à gagner sur toutes ses revendications.

Montreuil, le 17 août 2026